



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/01/18

Reçu en Préfecture le : 30/01/18  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 29 janvier 2018**  
**D - 2018 / 16**

***Aujourd'hui 29 janvier 2018, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET, Madame Anne WALRYCK présente jusqu'à 16h30

**Excusés :**

Madame Anne BREZILLON, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Cécile MIGLIORE

## **Santé. Adhésion de la Ville de Bordeaux à l'initiative internationale 'Villes sans Sida' Convention entre la Ville de Bordeaux, ONUSIDA, ONU-Habitat et IAPAC. Signature**

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'épidémie à VIH/Sida est insuffisamment contrôlée en France. Le virus VIH continue à se propager notamment dans plusieurs populations clé et groupes vulnérables avec des comportements à risque sur le plan sexuel. On estime à environ 6 000 par an le nombre de nouvelles contaminations sur le territoire français, ce chiffre restant stable depuis au moins cinq ans.

La région Nouvelle Aquitaine est une région représentative de la situation de l'épidémie en France, hors Ile-de-France. On estime à 400 en 2014 le nombre de nouvelles contaminations en Nouvelle Aquitaine. Le nombre de personnes vivant avec le VIH mais ne le sachant pas était estimé, pour cette même année, à 1 400, dont deux tiers pour l'ex-Aquitaine. On ne dispose pas pour l'instant de données par unité géographique (canton par exemple), mais de nombreux arguments sont avancés par les scientifiques et professionnels pour estimer qu'une grande partie des contaminations dans notre région a lieu dans les zones urbaines, notamment à Bordeaux.

Des succès indéniables ont été obtenus au cours des vingt dernières années dans la prévention, le dépistage, l'accès à la prise en charge et au traitement des personnes vivant avec le VIH et dans leur suivi. Au vu des données épidémiologiques récentes, une nouvelle étape est absolument nécessaire pour atteindre le stade où l'épidémie serait considérée comme maîtrisée. C'est à partir de ce moment-là qu'il faudrait considérer le dispositif comme satisfaisant et le maintenir de façon durable tant qu'un moyen de guérison de l'infection à VIH et/ou un vaccin préventif n'auront pas été mis au point.

La régionalisation des activités de la lutte contre le VIH/Sida au travers des Coordinations Régionales de la lutte contre le Virus de l'Immunodéficiência Humaine (COREVIH) a été adaptée en 2017 à la nouvelle organisation territoriale. C'est ainsi que, sur proposition de l'Agence Régionale de Santé, le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux a intégré dans ses attributions la COREVIH Nouvelle Aquitaine.

Bordeaux dispose de nombreux acteurs de prévention, de soins et de recherche exerçant au sein de dispositifs associatifs, hospitaliers, universitaires ou dépendant des collectivités territoriales. Leur organisation et leur coordination pourraient néanmoins être optimisées dans l'objectif de maîtriser rapidement l'épidémie.

Le mouvement international des Villes sans Sida a été initié à Paris le 1<sup>er</sup> décembre 2014 sous l'égide des agences spécialisées des Nations Unies ONUSIDA et ONU-Habitat, la Mairie de Paris et l'Association internationale des prestataires de soins du Sida (IAPAC), avec la signature de la charte appelée désormais « Déclaration de Paris ». A ce jour, plus de 80 villes dans le monde (Amsterdam, Bruxelles, Madrid, Paris, Bombay, Melbourne, New York, San Francisco, ...) ont rejoint ce mouvement qui vise à une appropriation des grandes cités dans la lutte contre le VIH/sida, au motif que les concentrations urbaines sont propices à la persistance de l'épidémie mais offrent aussi la possibilité de bâtir des réponses locales adaptées.

Les initiateurs de cette Déclaration et les villes signataires soutiennent les objectifs suivants d'ici 2020 :

- 90 % des personnes séropositives connaissent leur statut sérologique
- 90 % des personnes qui connaissent leur séropositivité reçoivent des traitements antirétroviraux
- 90 % des personnes sous traitements antirétroviraux ont une charge virale indétectable.

Bordeaux serait la deuxième ville française après Paris à rejoindre le mouvement des Villes sans Sida.

En signant cette Déclaration, Bordeaux s'engage notamment dans l'objectif de contribuer à mettre fin à l'épidémie de Sida à :

- construire et accélérer une riposte adaptée aux besoins locaux,
- placer les personnes, notamment celles qui sont vulnérables, au cœur de ses actions,
- prendre en compte les déterminants de ces risques de vulnérabilité et de transmission,
- utiliser la riposte au Sida pour une transformation sociale positive,
- mobiliser des ressources pour la santé publique,
- se rassembler au sein du réseau des « villes sans Sida » pour des actions conjointes.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à adhérer au mouvement international des Villes sans Sida et à signer la déclaration ci-jointe avec l'ONUSIDA, l'ONU-Habitat et l'IAPAC.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 janvier 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Nicolas BRUGERE**

**DECLARATION DE PARIS – 1<sup>er</sup> décembre 2014**

**METTRE FIN À**

**L'ÉPIDÉMIE DE SIDA :**

**LES VILLES**

**S'ENGAGENT**

Pour atteindre les objectifs 90 – 90 – 90 d'ici à 2020

<b>90 %</b>	des personnes séropositives connaissent leur statut sérologique
<b>90 %</b>	des personnes qui connaissent leur séropositivité reçoivent des traitements antirétroviraux
<b>90 %</b>	des personnes sous traitements antirétroviraux ont une charge virale indétectable

Nous sommes aujourd'hui à un moment déterminant de la riposte au sida. Grâce aux derniers progrès scientifiques, à l'activisme associatif et à un engagement politique constant, avec une volonté partagée d'atteindre des objectifs communs, nous avons une réelle opportunité de mettre fin à l'épidémie de sida dans le monde d'ici à 2030.

Les villes ont longtemps été à l'avant-garde de la riposte au sida. Elles demeurent dans une position unique pour une accélération de la mise en œuvre effective des objectifs « 90-90-90 » d'ici 2020 : 90 % des personnes séropositives connaissent leur statut sérologique ; 90 % des personnes qui connaissent leur séropositivité reçoivent des traitements antirétroviraux ; et 90 % des personnes sous traitements antirétroviraux ont une charge virale indétectable.

Dans nos villes, nous pouvons mettre un terme à toutes les nouvelles infections par le VIH et prévenir les décès liés au sida, y compris ceux liés à la tuberculose. Nous pouvons mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination. Chaque habitant de nos villes doit avoir accès aux services de base en matière de prévention, de traitement, de soins et de soutien pour le VIH et la tuberculose. En travaillant ensemble, les villes peuvent mener des actions locales qui auront un impact mondial. En nous appuyant sur notre leadership politique, nos infrastructures, nos ressources et moyens humains, nos villes vont œuvrer pour un avenir plus équitable, inclusif, prospère et durable pour leur population – indépendamment de leur sexe, âge, statut social et économique ou de leur orientation sexuelle.

**NOUS, LES MAIRES, NOUS ENGAGEONS À :**

**1. Mettre fin à l'épidémie de sida dans nos villes**

Nous nous engageons à tout faire pour atteindre les objectifs « 90-90-90 » de traitement du VIH d'ici à 2020, et ainsi à réduire rapidement les nouvelles infections au VIH et le nombre de décès liés au sida, y compris par la tuberculose, un chemin accéléré qui nous rapproche de la fin du sida en 2030. Nous nous engageons à assurer un accès pérenne aux tests, au traitement et aux services de prévention. Nous mettrons fin à la stigmatisation et à la discrimination.

**2. Placer les personnes au cœur de toutes nos actions**

Nous allons mettre l'accent sur les personnes, en particulier celles et ceux qui sont vulnérables et marginalisés. Nous allons respecter les droits humains et n'abandonner personne. Nous allons agir localement et en partenariat avec l'ensemble de la société afin de galvaniser le soutien international pour des sociétés en bonne santé et résilientes, et un développement durable.

**3. Traiter les causes de risque, de vulnérabilité et de transmission**

Nous allons utiliser tous les moyens à notre disposition y compris administratifs et juridiques pour traiter les facteurs qui rendent les personnes vulnérables au VIH, à la tuberculose et à d'autres maladies. Nous travaillerons en étroite collaboration avec la société civile, les prestataires de services, les services administratifs, sociaux et judiciaires et d'autres partenaires, ainsi que les populations marginalisées et vulnérables, notamment les résidents des bidonvilles et les personnes déplacées, les jeunes femmes, les travailleurs du sexe, les consommateurs de drogues, les migrants, les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes et les personnes transgenres, pour construire et promouvoir la tolérance et les inégalités qui les frappent.

**4. Utiliser notre riposte au sida pour une transformation sociale positive**

Nous userons de notre leadership politique pour optimiser les transformations sociales innovantes et construire des sociétés justes, équitables, résilientes et pérennes. Nous intégrerons les programmes sociaux et de santé pour améliorer la prestation des services aux personnes, y compris pour le VIH, la tuberculose et d'autres maladies. Nous utiliserons les progrès des sciences, des technologies et de la communication pour conduire ce programme.

## 5. Construire et accélérer une riposte adaptée aux besoins locaux

Nous développerons et assurerons la promotion de services innovants, sûrs, accessibles et équitables sans aucune stigmatisation et discrimination. Nous encouragerons et favoriserons le leadership et l'engagement de la société civile afin que la demande et l'offre de services soient pleinement adaptées aux besoins locaux.

## 6. Mobiliser des ressources pour la santé publique et un développement intégré

Investir ensemble dans la riposte au sida, avec un engagement fort pour la santé publique est un bon investissement pour le développement durable de nos villes en favorisant l'efficacité économique, une prospérité et un bien-être partagés. Nous adapterons les plans et les ressources de nos villes pour permettre la mise en œuvre d'une riposte accélérée. Nous développerons des mécanismes de financements innovants et mobiliserons des ressources additionnelles et des stratégies pour mettre fin à l'épidémie de sida d'ici 2030.

## 7. Nous rassembler en tant que leaders dans des actions conjointes

Nous nous engageons à mettre en œuvre un plan d'action commun et à nous organiser en réseau de villes pour faire de cette Déclaration une réalité. Travaillant en large concertation avec tous les acteurs concernés, nous allons mesurer et évaluer régulièrement nos résultats et adapter nos réponses afin qu'elles soient plus rapides, plus intelligentes et plus efficaces. Nous allons aider d'autres villes, partager nos expériences, nos connaissances et nos données sur ce qui fonctionne et ce qui peut être amélioré. Nous rendrons compte annuellement des progrès réalisés.

Bordeaux, le

Alain JUPPÉ  
Maire de Bordeaux

Michel SIDIBÉ  
Directeur exécutif  
ONUSIDA

Joan CLOS  
Directeur exécutif  
ONU-Habitat

José M. ZUNIGA  
Président de l'IAPAC

### Villes signataires

Europe : Amsterdam, Athènes, Barcelone, Berlin, Brighton, Bruxelles, Bucarest, Cascais, Genève, Kiev, Lisbonne, Madrid, Odessa, Paris, Porto, Séville, Torremolinos, Vienne.

Afrique : Abidjan, Accra, Alger, Atakpamé, Bamenda, Bangui, Blantyre, Brazzaville, Casablanca, Cotonou, Dakar, Dar es Salam, Djibouti, Djougou, Douala, Durban, Freetown, Johannesburg, Kigali, Kinshasa, Lagos, Libreville, Lilongwe, Lomé, Lubumbashi, Lusaka, Makeni, Maputo, Mbuji-Mayi, Comté de Nairobi, Ouagadougou, Ouessou, Pretoria, Windhoek, Yaoundé.

Asie-Asie Pacifique : Bangkok, Bombay, Delhi, Jakarta, Melbourne-Victoria,

Amérique du Nord : Atlanta, Baltimore, Metro Denver, Mexico, Miami-Dade, Nouvelle Orléans, New York, Oakland, Phénix, Providence, San Francisco, Washington,

Amérique du Sud : Asunción, Buenos Aires, Curitiba, La Havane, Kingston, Montevideo, Panama, Port au Prince, Quito, Rio de Janeiro, Salvador de Bahia, San Miguelito, Sante Fe, Santiago, Sao Paulo,